CONVOCATION - OFFICE FEDERAL DE LA POLICE



A l'Attention de M.

Vous avez une convocation de la DIRECTION DE L'OFFICE FEDERAL DE LA POLICE, suite a une enquête du service Cybercrime EUROPOL sur des sites internet a caractère pornographie, qui cache en réalité de la pédopornographie, de la cyberpornographie et de la pornographie enfantine, ce qui est interdit par la loi SUISSE, vous allez probablement être cité à comparaître au tribunal correctionnel

Pour les faits qui vous sont reprochés, veuillez nous répondre

Nicoletta della Valle

Directrice Office fédéral de la police